



Règlement et cahier des charges pour l'organisation de la Coupe fribourgeoise des enfants Alpin Saison 2017-2018

FORME

- Les manches de la Coupe fribourgeoise des enfants peuvent être organisées sous forme d'un slalom, d'un slalom géant, d'un slalom parallèle ou sous une autre forme (p. ex. combi-race SL-GS).
- L'organisateur devra mettre sur pied deux manches, chacune d'elle comptant comme une course pour le classement général.
- Les deux manches devront être courues sur deux parcours différents (si la piste est en bon état après la première manche, l'organisateur a la possibilité de garder le même parcours).
- Tous les coureurs doivent repartir à la deuxième manche, dans l'ordre inverse des numéros, par catégorie.
- Pour le slalom parallèle, le classement se fera sur le meilleur temps des 2 courses éliminatoires.
- Le port d'un casque est obligatoire. L'organisateur décline toute responsabilité.
- Le club organisateur doit se pourvoir d'une assurance RC

1. INSCRIPTIONS

- Les inscriptions doivent se faire jusqu'au mardi 19h00.
 - Willy Moret est responsable du classement et du chronométrage
 - Willy Moret fourni un fichier à chaque club
 - Inscription à soft.chrono@chronometrage.ch
- La course est ouverte à tous les enfants, membres d'un club affilié à l'AFSS
- La finance d'inscription sera de **Fr. 15.-** par jour.





2. CATEGORIES

- Les jeunes seront inscrits dans les groupes filles ou garçons et dans les catégories suivantes :

U10 / Stroumpfs (ettes)	2009 - 2010
U11 / Minimes	2007 – 2008
U 12 / OJ I	2006
U 14 /OJ I	2004 - 2005
U 16 /OJ II	2002 – 2003

3.1 Classement

Pour le classement de la saison 2015/2016

U10 / Stroumpfs (ettes)	2009 - 2010
U11 / Minimes	2007 – 2008
U12/ U 14 /OJ I	2004 – 2005 - 2006
U 16 /OJ II	2002 – 2003



Partenaire officiel de l'Association Fribourgeoise de Ski et de Snowboard
Offizieller Partner des Freiburger Ski und Snowboard Verbandes



4. ORGANISATION

4.1. Tâches du club organisateur

- L'organisation des courses sera assurée par le club sous le contrôle de l'AFSS.
- L'organisateur devra prévoir des pistes en bon état.
- Il informera la presse (voir liste dans la circulaire 3/2005) de manière à ce qu'un communiqué mentionnant le lieu, l'heure, les références pour les inscriptions ainsi que le numéro d'un répondeur (en principe le n° 1600 rubrique 2) paraisse dans l'édition du jeudi précédent la course. L'adresse presse@afss.ch permet d'envoyer les informations à tous les médias du canton.
- Il informera aussi l'AFSS par l'adresse cfe@afss.ch/ alpin@afss.ch/ afin que celle-ci puisse mettre les informations nécessaires sur la première page de son site internet.
- Il fera également parvenir la liste des résultats à la presse par le biais de l'adresse presse@afss.ch
- Il enverra également le fichier des résultats à l'AFSS par l'adresse cfe@afss.ch/ alpin@afss.ch/ avec un nom propre à chaque course. Ce nom lui sera fourni par le responsable de la Coupe des Enfants.
- Il fera le nécessaire afin qu'un message soit diffusé sur le répondeur 1600 rubrique 2 ou information sur le site de l'AFSS quelles que soient les conditions atmosphériques.
- Il devra veiller de manière particulière à la **sécurité** des coureurs (aires de départ et d'arrivée aménagées).
- Le club organisateur devra prévoir des gardes-portes et du personnel pour le chronométrage en suffisance.
- Il **doit faire la proclamation des résultats** des courses et **encourage à offrir des prix** à chaque participants.
- Le chronométrage est du ressort du club organisateur. Une attention toute particulière devra être vouée à ce point de l'organisation. Le chronométrateur officiel de la coupe Fribourgeoise des enfants est Willy Moret





- Les logos «**Castella Sports Bulle / Espace du Pied et Groupe E**» ainsi que le texte suivant «**Partenaires officiels de la Coupe Fribourgeoise des Enfants**» doivent figurer sur les listes de départs et de résultats. Les bases de ces pages sont fournies par l'AFSS sous format papier ou informatique.
- La publicité des sponsors doit être présente dans l'aire d'arrivée et sur le lieu de la proclamation des résultats (banderole d'arrivée et/ou panneau publicitaire).
- Aucun autre partenaire concurrent cité ci-dessus ne doit figurer sur le lieu de compétition. Ce matériel est fourni par le responsable de l'AFSS.
- Les enfants porteront les dossards du sponsor « Castella Sport Intersport, Groupe E et la Banque Cantonal de Fribourg ».

4.2. Tâches de l'AFSS

- L'AFSS soutient le club dans l'organisation du concours, notamment dans la recherche de dossards, de matériel, d'un traceur et/ou d'un chronométreur.
- La proclamation des résultats du classement final est du ressort du club avec accord du représentant de l'AFSS.
- L'AFSS est chargée de fournir les prix pour le classement général.

5. FINANCES / SUBSIDES

- Le club est responsable de trouver le financement nécessaire à l'organisation de son concours en tenant compte de la circulaire 1/2005 pour la recherche de sponsor.
- Les finances d'inscription restent au club.
- L'AFSS verse Fr. 800.- par jour de courses, Fr. 1000.- pour un parallèle selon les modalités de la circulaire 2/2005.
- L'AFSS se réserve le droit de ne verser la contribution si le point 3. paiement de la contribution de la circulaire 2/2005



Partenaire officiel de l'Association Fribourgeoise de Ski et de Snowboard
Offizieller Partner des Freiburger Ski und Snowboard Verbandes

Rang	Points
1	100
2	95
3	90
4	85
5	80
6	70
7	60
8	50
9	40
10	37
11	34
12	31
13	28
14	26
15	24
16	22
17	20
18	18
19	16
20	14
21	12
22	10
23	9
24	8
25	7
26	6
27	5
28	4
29	3
30	2

REGLEMENT

Classement général

1. Le classement se fait à l'addition des 9 manches sur 10, le parallèle compte pour 1
2. Lors de chaque course, les points suivants seront attribués
3. A partir du 30^{ème}, chaque coureur obtient 2 points. Les coureurs ayant abandonné ou étant disqualifiés obtiennent 1 point.
4. Pour obtenir un prix dans le cadre du classement général (y compris le prix souvenir), le coureur doit participer au minimum à 3 jours courses.
5. La distribution des prix pour le classement général se fera lors de la soirée.

Pour l'AFSS le comité

Règlement et cahier des charges AlpinF Coupe Fribourgeoise des enfants
saison 2017 – 2018